

TITRE PARITAIRE CEI - Conducteur d'équipement Industriel



Conduite de ligne

08/04/2026

Contenu de la formation

La formation permet d'apprendre à conduire et à surveiller des équipements industriels automatisés ou semi-automatisés. Elle aborde le fonctionnement des machines, les réglages de production et le contrôle de la qualité. Les apprenants sont formés à la détection des anomalies, à la maintenance de premier niveau et au respect strict des règles de sécurité. La formation inclut de nombreux exercices pratiques sur équipements industriels et des mises en situation proches des conditions réelles de travail.

Débouchés

Cette formation permet un accès direct à des emplois dans le secteur industriel notamment dans:

- Conducteur d'équipements industriels
- Opérateur de production qualifié
-

Conducteur de machines automatisées

- Agent de fabrication industrielle

Prérequis de la formation

Avoir une expérience industrielle est un plus.

Pour les individuel, contrat d'apprentissage et demandeur d'emploi, avoir satisfait à un entretien de pré-sélection.

D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés.

Les objectifs

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite d'un système de production, en :

-

Préparant et approvisionnant les installations et machines

-

Lançant, réglant et changeant une production

-

Conduisant la production en mode normal ou dégradé

- Appliquant les procédures de marche et d'arrêt

CODE RNCP
41689

CENTRES DE FORMATION
Désertines, Cournon

DURÉE DE LA FORMATION
12 mois

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen **100% en 2025**

Taux d'insertion **97% (94% dans le métier visé) en 2025**

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

- Assurant l'entretien courant et la maintenance de premier niveau

-

Suivant la production et signalant les anomalies

Durée de la formation

Cette formation se déroule sur une durée de 50 jours soit 350h (à ajuster suivant besoin de l'entreprise et résultat du positionnement)

Contact

Centre de Clermont :

7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne

04 73 69 41 11

Conseillère : Katy BERTELOOT

Centre de Montluçon :

62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines

04 70 28 23 12

Conseiller : Nicolas MARGERY

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques :

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques :

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Modalité d'évaluation

Les connaissances et / ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : mises en situations, études de cas, QCM...

En fin de formation, les compétences sont évaluées par un jury d'une mise en situation professionnelle, de l'analyse du dossier professionnel et d'un entretien final. La certification sera obtenu après validation de l'ensemble des compétences.

Modalités d'accès

Entrée / sortie permanente. Prendre contact avec le centre pour l'inscription. Accès sous 1 mois variable selon les disponibilités et sous réserve du nombre de place.

Suite de parcours et passerelles possibles

- Titre Professionnel Technicien de Production Industrielle (niveau 4)
- Titre Professionnel Technicien de Maintenance Industrielle (niveau 4)
- CQPM CSPA

Blocs de compétences

Possibilités de valider un/ou des blocs de compétences

Equivalence

CAP Conduite d'Installations de Production

Tarifs

En apprentissage :

- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Formation financée pour tout ou partie par les OPCO pour les entreprises privées sur la base d'un coût branche.

Au titre de la formation continue : Voir la page des tarifs